



La Poste

Communiqué de presse

Le 28 février 2025

Merci patron !

Derrière un bilan financier positif, un discours anxiogène et malhonnête.

La CGT FAPT dénonce une orientation économique et stratégique du groupe La Poste indécente et s'interroge sur les fins de ces choix.

L'équation est simple. Sans être économiste, il s'agit bien d'une stratégie à court terme et hasardeuse qui sacrifie les besoins de la population et des postiers au profit d'une accapuration des richesses par quelques-uns. Cela met en danger l'avenir même du groupe.

Cette année les postiers du groupe La Poste ont produit un bénéfice de 4 600 000 000 euros avant provisions et investissements. Il reste 1 400 000 000 € de bénéfice net.

Au lendemain du rapport de la cours des comptes, sur la partie provisions et investissements, nous cherchons encore la stratégie sur les missions de services public et de l'utilisation de l'argent public. Doit-on mener la réflexion sur les investissements douteux comme ceux de BRT en Italie pour lesquels La Poste a été condamnée par la loi anti mafia ?

Les actionnaires, eux, ont une lisibilité bien plus claire ; pour un bénéfice de 514 millions d'euros versés en 2023 au titre de l'exercice 2022, leurs dividendes s'élevaient à 421 millions d'euros soit 316 en titres et 105 en numéraire. S'ils se sont mis 421 millions dans les poches en 2024 avec 1,41 milliard cette année combien vont-ils encore toucher ? La Direction du Groupe a choisi d'annoncer le chiffre au conseil d'administration que le 21 mars.

Les vrais producteurs de richesses eux sont déjà fixés sur leur sort.

Alors que les postiers sont en difficulté pour boucler les fins de mois avec une inflation à 2 % (source INSEE, 18/02/2025), La Poste propose à la dernière séance des NAO 0,9 % d'augmentation salariale contre 3 % l'an dernier... et 0% pour les fonctionnaires.

La part du gâteau partagée ne s'élève qu'à 3 % du bénéfice pour les postiers, et seulement 97% pour les actionnaires. Donc avec des bénéfices multipliés par trois, elle nous propose une sévère régression de notre pouvoir d'achat et de vie. C'est Honteux et inacceptable.

Pour seule consolation, La Poste octroie une prime d'intéressement, qui au moment où se discute le financement des retraites, constitue une perte de ressources pour la solidarité et des droits en moins pour la sécurité sociale.

Cette prime d'intéressement de 733 euros nette permettra aux postiers de souffler, mais uniquement pour le mois d'avril, le reste de l'année on suspend sa respiration pour vivre.

Pour la CGT FAPT, seule la mobilisation des postiers pourra permettre de rouvrir les négociations salariales et d'obtenir un véritable partage des richesses produites.

